



**AVIS PUBLIC  
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZÉNON**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, madame Julie Martin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité,

**QUE** conformément à l'article 954 du Code municipal du Québec, le conseil de la municipalité de Saint-Zénon tiendra le 16 décembre 2019 à 20 h à la salle Alcide-Marcil une séance au cours de laquelle le budget et le programme triennal d'immobilisations sera adopté pour le prochain exercice financier ;

**QUE** les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget ou le programme triennal d'immobilisations ;

**QUE** le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister à cette assemblée publique.

**DONNÉ À SAINT-ZÉNON, CE 15<sup>E</sup> JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2019.**

---

Julie Martin, directrice générale et secrétaire-trésorière